

AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R 143-11 du Code Rural, relatif à la publication des décisions de rétrocession

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de la (des) rétrocession(s) ci-après :

RS 71 23 0068 01

Commune de CHASSEY-LE-CAMP(71) - Surface sur la commune : 17 a 35 ca

- 'Aux millerys': E- 413- 414 - 'Aux ouches': E- 736[436]

Commune de CHEILLY-LES-MARANGES(71) - Surface sur la commune : 36 a 25 ca

- 'Sur la peule': L- 142

Commune de REMIGNY(71) - Surface sur la commune : 16 a 40 ca

- 'En la montagne': C- 107- 118- 119

- Superficie totale : **70 a 00 ca** à Monsieur **Nicolas GAUFFROY**,
5, Rue de la Goutte d'Or 21190 MEURSAULT, pour un prix de **12 725,00 € HT**

CHARGES ACCESSOIRES DUES A LA SAFER EN SUS DU PRIX
MONTANT HT : 1 145,25€

Profession : Actif agricole à temps plein (exploitant, salarié, aide familial, conjoint collaborateur) (Viticulteur)

Motif de l'attribution : Accession à la propriété par l'exploitant des parcelles dont il est occupant, permettant ainsi le maintien de son exploitation viticole qui met en valeur dans le cadre d'une SCEV composée de 2 associés exploitants une surface de 5 ha.

Toute précision complémentaire peut être donnée sur demande à l'adresse suivante :

SAFER Bourgogne Franche-Comté
Maison de l'Agriculture
59 rue du 19 mars 1962
CS 70610
71010 MACON Cedex

Encart réservé à la Mairie	Encart réservé à la Safer
A REMIGNY Le 9/03/2023 Visa du Maire et cachet (valant certificat d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)	Pour la SAFER, le 06/03/2023 Valérie DIAGNE Directrice Départementale

SIÈGE SOCIAL :

11 rue François Mitterrand
21850 SAINT-APOLLINAIRE
safer@saferbfc.com
www.saferbfc.com

S.A. au cap. de 1 301 120 €
RCS Dijon B 778 212 472
SIRET 778 212 472 00022
NAF 4299Z
N° TVA Intracommunautaire
FR 09 778 212 472